

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

RECUEIL

des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'État

SOMMAIRE

Actes du préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Avis et communiqués.

Rappel Avis d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté préfectoral n° 698 du 30 novembre 2016, le préfet de Saint-Pierre et Miquelon a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, relative à une demande, présentée par la société Louis Hardy SAS, pour l'obtention d'une autorisation d'exploiter un dépôt de stockage de gaz inflammables liquéfiés situé sur la commune de Saint-Pierre.

Pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 9 janvier 2017 au mardi 7 février 2017, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Pierre aux heures habituelles d'ouvertures (du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h).

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet, les adresser par lettre recommandée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Saint-Pierre ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique@spm.gouv.fr

Au besoin, des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de monsieur Louis Robert Hardy, responsable technique des installations hydrocarbures de la société Louis Hardy SAS.

M. Eric Chupeau, commissaire enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient être entendues, à la mairie de Saint-Pierre :

- le vendredi 13 janvier 2017 de 13h30 à 17h00,
- le samedi 21 janvier 2017 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 1^{er} février 2017 de 13h30 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la préfecture, à la mairie de Saint-Pierre et sur le site Internet de la préfecture - www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr -, dès leur réception.

Saint-Pierre, le 10 janvier 2017.

*Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général*

Afif Lazrak

Rappel Avis d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté préfectoral n° 702 du 1^{er} décembre 2016, le préfet de Saint-Pierre et Miquelon a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, relative à une demande, présentée par le Garage Miquelon, pour l'obtention d'une autorisation d'exploiter une installation de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés située sur la commune de Miquelon-Langlade.

Pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 26 décembre 2016 au mardi 24 janvier 2017, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de Miquelon aux heures habituelles d'ouvertures (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet, les adresser par lettre recommandée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Miquelon ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique@spm.gouv.fr

Au besoin, des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de M. Jacky Walsh, gérant du Garage Miquelon.

M. Martin Detchevery, commissaire enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient être entendues, à la mairie de Miquelon :

- le mardi 10 janvier 2017 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00,
- le samedi 21 janvier 2017 de 9h30 à 12h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la préfecture, à la mairie de Miquelon et sur le site Internet de la préfecture - www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr -, dès leur réception.

Saint-Pierre, le 29 décembre 2016.

*Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général*

Afif Lazrak

